

# THEZACTU

www.villetheza.fr

N°27

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE THÉZA

## DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS AU SERVICE DES HABITANTS

Salle polyvalente - Pumptrack - Skatepark



## Théza, ville pionnière dans l'autoconsommation collective solaire

LIRE, Page 1



VILLE DE THEZA



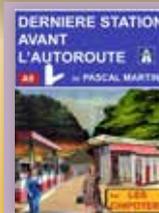
### VIE MUNICIPALE P. 1 à 7

Création d'un jardin partagé  
Conférence  
Travaux



### ENFANCE & JEUNESSE P. 11

Carnaval  
Inscriptions  
Association des parents d'élèves



### CULTURE & LOISIRS P. 13

Salon peinture et photo  
Théâtre  
Martine

SOMMAIRE



## ÉDITO

Chères Thézanaïses, chers Thézanaïses,

Cette année sera marquée par la réalisation de plusieurs chantiers importants. Ils sont le résultat de l'engagement de la municipalité pour un village toujours plus agréable à vivre.

Le projet de construction d'une salle polyvalente à usage partagé répond à un vrai besoin d'améliorer nos capacités d'accueil des activités qui se déroulent sur notre commune. Pour cette réalisation, nous avons privilégié les énergies renouvelables en équipant le bâtiment d'une toiture photovoltaïque couplée à un dispositif innovant d'autoconsommation collective qui fera bénéficier à d'autres bâtiments municipaux de l'énergie solaire produite. Ce projet met la transition énergétique et la préoccupation environnementale au cœur de notre développement.

Notre attention se porte également sur la jeunesse. La construction à venir d'une pumphack et d'un skatepark concrétise la réelle volonté de la municipalité d'offrir aux jeunes de notre commune des équipements sportifs de qualité qui correspondent à leurs attentes. D'autres chantiers, notamment urbains seront également lancés, comme la création d'un parking Rue de l'Église, la réfection de la Rue Mermoz, etc.

Être à votre écoute et expliquer le sens de notre action, c'est essentiel. En ce début d'année, nous venons à votre rencontre dans vos quartiers pour échanger sur les questions relatives à votre vie quotidienne afin d'apporter les améliorations que vous attendez.

Votre Maire  
Jean-Jacques THIBAUT

# De nouveaux équipements au service



## Théza, ville pionnière dans l'autoconsommation collective solaire

### Construction d'une salle polyvalente

Dans quelques mois, une salle polyvalente sera construite sur le terrain situé à côté du parking des écoles et qui jouxte le plateau sportif. Cette salle de près de 300 m<sup>2</sup> servira pour l'accueil des manifestations culturelles, festives et permettra d'élargir l'offre de salles pour

les associations. Située à proximité immédiate du groupe scolaire, elle sera également utilisée par les écoles, notamment pour les activités sportives en intérieur.



### Une première dans le département

Un générateur photovoltaïque en autoconsommation sera installé sur toute la toiture de la salle polyvalente. Ce dispositif est fondé sur un schéma novateur d'utilisation de l'énergie solaire produite, Théza étant la première ville du département à le déployer. La particularité du projet réside dans le fait que d'autres sites dans le périmètre de la commune pourront bénéficier de l'électricité produite. Concrètement, l'électricité photovoltaïque produite sera autoconsommée par la salle polyvalente et l'excédent sera affecté aux besoins des différents bâtiments municipaux, notamment au groupe scolaire. Ainsi, l'on estime que 25 % des besoins en électricité de la commune pourraient être couverts.

# Le des habitants



## Des équipements sportifs et ludiques

Quelles disciplines pratiquent les jeunes Thézanais ?



71 %

des jeunes pratiquent la trottinette



37 %

des jeunes pratiquent le roller



32 %

des jeunes pratiquent le skate



21 %

des jeunes pratiquent le BMX

### Aménagement d'une pumptrack et d'un skatepark

La municipalité, à l'écoute des jeunes et désireuse d'accompagner les nouvelles pratiques sportives a engagé deux projets participatifs portant sur l'aménagement d'une pumptrack en enrobé et d'un skatepark. C'est le long de la voie douce des « 15 Olius », dans la continuité de la tyrolienne que ces équipements sportifs s'apprêtent à voir le jour.

La **pumptrack** est une piste en boucle composée de bosses et de virages qui permet aux pratiquants de prendre de la vitesse uniquement en pompant. Cet équipement très en vogue a remplacé le projet initialement prévu par la municipalité de création d'un bicross. En effet, il correspondait mieux à la pratique des jeunes Thézanais\* en permettant la cohabitation de tous les types de glisse (trottinettes, roller, skate, BMX, VTT et même draisiennes), à tous niveaux et à tous âges.

Le **skatepark** est une aire de glisse urbaine pour les trottinettes, skate, roller et bmx. Il sera construit en béton et composé d'une aire de street et d'un bowl afin d'accueillir tous les niveaux de pratique à partir de 8 ans.



### Des projets participatifs

La construction d'un skatepark répondait à une vraie attente des jeunes Thézanais, et c'est notamment, un petit groupe d'adolescents qui a impulsé le projet en 2017. La municipalité a porté ces projets de manière participative en créant un groupe de travail constitué d'une trentaine de jeunes de 6 à 15 ans. Accompagné par le Point Jeunes, le comité de jeunes a été étroitement associé à l'élaboration de l'ensemble des projets, du choix du lieu d'implantation, des matériaux, des modules, etc., jusqu'au dépouillement des enquêtes.

### Des équipements à intérêt éducatif

Ces équipements seront un lieu de pratique sportive, mais également un lieu d'échange, un lieu de vie. Investir dans de tels projets sous-tend aussi des intentions éducatives, notamment en direction des adolescents, telles que la socialisation, l'autonomie, la responsabilisation, la solidarité...

\*Enquête menée auprès des 6-20 ans (131 répondants)

Le financement et le coût de l'ensemble de ces équipements seront présentés avec le budget dans le prochain numéro du ThezActu.



## Pour mon jardin, j'emprunte les graines à la bibliothèque

Cathy Maitrot vous informe que le prêt de graines à la bibliothèque a repris. Venez découvrir les nouvelles semences : des légumes anciens, diverses variétés de fleurs, des graines exotiques et des plantes aromatiques à cultiver en jardinières, si vous n'avez pas de jardin. Le principe de la grainothèque est simple : emportez gratuitement

l'un des petits sachets contenant les graines de votre choix. Semez, cultivez et récoltez les fleurs, les légumes ou les fruits. Reproduisez alors les semences en récupérant les graines, en les faisant sécher avant de les restituer l'année suivante à la grainothèque.

Et pour fêter l'arrivée du printemps, la bibliothèque organise une conférence passionnante sur les plantes sauvages comestibles (voir ci-dessous).

Bibliothèque Municipale de Théza  
« Les Lectures de Léontine »  
Tél. 04 68 22 64 82

LA GRAINTHÈQUE  
À LA BIBLIOTHÈQUE  
Cultivons le partage...

## Retour à notre nature :

## Les plantes sauvages comestibles à portée de main

### Conférence de Myriam Pied



SAMEDI 23 MARS À 16 H

Tout a commencé il y a 5 ans, quand Myriam Pied s'est rapprochée de la cueillette pour se nourrir « *Je voulais rajouter à mon alimentation des plantes sauvages* ». Myriam s'est alors formée auprès d'élèves de François Couplan, spécialiste des utilisations traditionnelles des plantes. Aujourd'hui, elle connaît plus de 150 plantes comestibles entre mer et montagne, uniquement dans notre département. Elle partage ce savoir sur la richesse du

monde de la cueillette au travers de conférences, de balades sur sites et surtout, le met en application dans sa vie quotidienne : « *Je mange des plantes sauvages comestibles tous les jours, c'est une source de nourriture inépuisable, gratuite et bonne pour la santé* ». Myriam Pied est coauteure du livre « *La conquête des plantes du Roussillon* ». Elle donnera une conférence à la mairie, le samedi 23 mars à 16 heures (entrée libre et gratuite, tout public).

Laëtitia, porteuse du projet nous explique pourquoi elle a ce désir de jardin partagé :



Laëtitia Leclercq

Plusieurs choses me donnent envie de voir ce projet se développer dans notre village.

D'abord, il y a la volonté de pouvoir manger sainement et bio sans trop dépenser. Mais il y a aussi l'envie de partager cette expérience avec les enfants, en leur permettant de comprendre comment ça marche, comment bien se nourrir, tout en respectant l'environnement et le monde qui nous entourent. Et parce que je suis certaine que c'est en étant plusieurs que l'on pourra obtenir de meilleurs résultats de production, parce que je pense que le partage et la transmission des savoirs, l'envie d'apprendre, mais aussi les échanges et la convivialité sont des valeurs qui nous parlent à tous. C'est pour toutes ces raisons, que je me dis que ce projet a toutes les chances d'être une réussite !

Donner un peu de son temps pour jardiner, échanger dans la convivialité et repartir ensuite avec le fruit de sa récolte... Plutôt sympa, non ?

## Création d'un jardin partagé

**L**aëtitia Leclercq est une jeune maman Thézanaise qui souhaite vous proposer en partenariat avec la municipalité un projet de jardin partagé.

**RÉUNION  
PUBLIQUE**

Création d'un jardin partagé  
 **VENDREDI 22 MARS À 18H30**  
MAIRIE DE THÉZA



### ○ C'est quoi ?

C'est un bout de verdure à cultiver collectivement en plein village, dont on partage le fruit des récoltes. C'est un lieu d'échanges, de rencontres, de conseils et de transmissions.

### ○ Comment ça marche ?

Réunis en association, les habitants cultivent, entretiennent et prennent des décisions collectivement sur les aménagements, les cultures, etc. La municipalité met à la disposition de l'association le terrain et le matériel nécessaire au jardinage.

### ○ Pour qui ?

Un jardin partagé est fait pour tous, pas besoin de savoir jardiner pour en faire partie. Le jardinage s'apprend par l'échange avec des jardiniers plus expérimentés.

### ○ Ses valeurs ?

C'est un lieu où l'on cultive le respect du vivant sans utiliser de pesticides. Tout le monde y est bienvenu, pour jardiner ou en simple visiteur, lorsque des animations sont proposées.

### ○ Où ?

Il est situé au cœur du village pour un accès rapide et facile à pied.

### ○ Qui contacter ?

Vous souhaitez plus de renseignements et/ou vous êtes intéressés par le projet, veuillez prendre contact avec Laëtitia Leclercq au 06 65 64 63 00. 📧 [laetitia.leclercq@hotmail.fr](mailto:laetitia.leclercq@hotmail.fr)

**A**lors si vous aussi, vous avez le désir de jardiner, partager, apprendre, mieux manger, n'hésitez pas à rejoindre l'Association « Les p'tites graines de Théza ». Une réunion publique d'information se tiendra le 22 mars à 18h30 à la mairie.

## S'inscrire sur les listes électorales

S'inscrire sur les listes électorales, c'est désormais possible toute l'année.

En 2019, les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai. Pour participer à ce scrutin, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au dimanche 31 mars par internet\* ou jusqu'au samedi 30 mars à la Mairie de Théza. Une permanence sera assurée et la mairie sera exceptionnellement ouverte le 30 mars entre 10 heures et 12 heures. Pour toute inscription, veuillez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

\*Inscription par Internet sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr)

## Rédition des cartes électorales



Cette année, toutes les cartes électorales seront rééditées et tous les électeurs vont recevoir une nouvelle carte. Les cartes seront envoyées par voie postale à compter du 1er avril 2019 jusqu'au mois de mai. Si vous ne recevez pas votre nouvelle carte dans les délais, veuillez vous rapprocher des services de la mairie.

Tél. 04 68 22 12 74

 [contact@villetheza.fr](mailto:contact@villetheza.fr)

# J'ai un chien, voici quelques règles que je dois adopter

Avoir un chien est une grande source de bonheur, mais c'est aussi indissociable de certaines responsabilités que le maître doit nécessairement endosser pour vivre en bonne harmonie avec les autres habitants. Pour que son animal ne constitue pas une gêne, ni un danger pour autrui, à Théza, il convient de respecter les règles suivantes :

### Les aboiements



Les aboiements peuvent être considérés comme un « trouble anormal du voisinage » s'ils sont intempestifs ou surviennent la nuit. Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage (arrêté municipal N°60/2010 en date du 09 août 2010).

### La divagation

La divagation d'un animal est interdite\*, car elle est susceptible de présenter un danger pour les personnes. Des mesures de capture par la fourrière peuvent être mises en œuvre à l'égard d'un chien en état de divagation.



### La promenade

Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse. Désormais\*, la tenue en laisse est rendue obligatoire dans tous les lieux publics.

La muselière est obligatoire pour les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>nd</sup>e catégorie. La présence des chiens, même tenus en laisse est interdite dans toutes les aires de jeux ou infrastructures sportives. Cette mesure ne s'applique pas aux chiens guides.



### Les déjections



Ramasser les déjections de son animal, un geste simple qui est désormais obligatoire sur tout le territoire de notre village\*. Adoptez une attitude citoyenne en ayant le réflexe « jamais sans mon sac » et vous améliorerez le quotidien de tous les Thézanais.

\*Arrêté municipal N°9/2019 en date du 27 février 2019 relatif à la gestion des populations canines et félines sur la voie publique et dans les lieux publics.

**SANT JORDI**  
à **THÉZA****Samedi 13 avril 2019****Salle des fêtes de Théza  
de 14 h à 17 h - Ouvert à tous**4<sup>ème</sup> édition

ADULTES, ADOS, ENFANTS

**TROC' LIVRES**Venez **DONNER, ECHANGER,** et **EMPORTER** des **LIVRES** en bon état*J'en prends un, j'en donne un !*



## Dernières réalisations de la commune :

### Nouveaux jeux

Installation de nouveaux jeux (une tyrolienne, le long de la voie douce aux « 15 Olius » et une balançoire nid d'oiseau au square de la Place Verdun) pour un montant total de 19 117 euros.



### Impasse Victor Hugo

Réfection de l'Impasse Victor Hugo pour un montant de 21 172 euros. Les travaux d'eau et d'assainissement ont quant à eux été réalisés par Sud Roussillon.

### Espaces verts et trottoirs

Arrachage de plusieurs arbres au Lotissement « La Clé des Champs », en raison des dégâts occasionnés par les racines.

De nouveaux arbustes ont été plantés et les trottoirs refaits pour un montant total de 41 630 euros.



Le CCAS vous informe :



## Mutuelle de village : tarifs 2019

Le CCAS vous rappelle que vous pouvez souscrire à tout moment à la mutuelle de village et bénéficier de ses avantages en terme de tarif et de couverture santé.

### ○ Qui peut adhérer ?

Pour adhérer à la mutuelle de village, il faut être résident du village en résidence principale ou secondaire et ne pas être bénéficiaire de la CMU, de l'ACS (Aide à la Complémentaire Santé) ou d'un contrat entreprise obligatoire de frais de santé.

### ○ Comment adhérer ?

Pour réaliser une étude préalable ou adhérer au dispositif « Ma Mutuelle de Village », contactez notre prestataire :

La Mutuelle Catalane  
20 Avenue de Grande-Bretagne  
66 029 Perpignan cedex  
Tél. 04 68 34 45 66

### ○ Les tarifs 2019

Deux nouveaux niveaux de garantie ont été créés en 2019. Cinq niveaux de couverture sont désormais proposés à un tarif unique, quel que soit l'âge de l'adhérent (adulte) :

	MV	MV 1	MV 1B
ADHÉRENT SEUL	41 €	54,50 €	62 €
ADHÉRENT COUPLE	82 €	109 €	124 €
1ER ENFANT	15 €	21 €	23 €
2ÈME ENFANT	15 €	18 €	20 €
3ÈME ENFANT ET SUIVANTS			GRATUIT

	MV 2	MV 3
ADHÉRENT SEUL	71 €	99,50 €
ADHÉRENT COUPLE	142 €	199 €
1ER ENFANT	26 €	33 €
2ÈME ENFANT	23 €	30 €
3ÈME ENFANT ET SUIVANTS		GRATUIT

## Permanence du Secours Populaire

Le Secours Populaire tient une permanence le 3<sup>ème</sup> mardi de chaque mois pour vous apporter une aide alimentaire (et plus) à la Salle des Anciens Combattants de 13h30 à 16h30. Veuillez prévoir :

- une pièce d'identité,
- le livret de famille,
- les justificatifs de vos ressources,
- une quittance de loyer,
- 1 euro de participation par personne.

**Prochains RDV, les mardis 19 mars et 16 avril**

**Commémoration de l'Armistice**  
*Dimanche 11 Novembre*  
 Hommage exceptionnel aux poilus de Théza pour le centenaire de l'armistice de la guerre 14-18. Diverses expositions et conférence de Stéphanie Ragaru, généalogiste.



**Foire au gras** ▾  
*Dimanche 25 Novembre*



**Point Jeunes**  
*Dimanche 18 Novembre*  
 Bourse aux jouets organisée par les jeunes pour le parrainage d'un enfant orphelin.

Vacances d'automne.

**Le Téléthon**  
*du 4 au 9 Décembre*  
 La forte mobilisation des associations et bénévoles a permis de recueillir la somme de 4 025 euros reversée à l'AFM. Bravo à tous !



Téléthon (suite)



Noël à Théza

Dimanche 9 Décembre

Fête de Noël organisée par la municipalité.



Rifle ▶

Dimanche 16 Décembre  
Rifle organisée par Les Anciens Combattants.

Le Noël des aînés

Jeudi 20 Décembre ▼  
Fête organisée par le CCAS en partenariat avec le groupe scolaire.

Vœux du Maire

Samedi 12 janvier 2019, Jean-Jacques Thibaut, le Maire entouré de son Conseil Municipal a présenté ses vœux à ses administrés.



AG du Club des Aînés

Mardi 15 janvier



AG des Anciens Combattants

Jeudi 17 janvier



AG de l'Atelier de Théza ▲

Samedi 19 janvier



AG de la Pétanque ▲

Vendredi 8 février

Chandeleur de L'Âge d'Or

Vendredi 8 février

Dédicaces et exposition

Samedi 9 février

Exposition sur les poupées Bella et séance de dédicaces d'Hélène Legrais organisées par la bibliothèque municipale. Nous remercions toutes les personnes qui ont partagé leur passion pour les Bella et mis gracieusement à disposition leurs poupées.



Carnaval des écoles ▼

Vendredi 22 février





## Carnaval de l'école maternelle

Le matin du 22 février, veille des vacances scolaires, les élèves de l'école maternelle ont revêtu leurs plus beaux déguisements pour fêter le carnaval. Accompagnés de leurs enseignantes, des assistantes maternelles et de leurs parents, les chevaliers et princesses, clowns et coccinelles, indiens et pirates, licornes et supers héros ont défilé de l'école jusqu'aux vieilles rues du village pour le plus grand plaisir des passants.

### FOCUS

## Nouvelle association des parents d'élèves de l'école maternelle

Cette année scolaire a vu la création d'une nouvelle association, celle des Parents d'Élèves de l'École Maternelle Marcel Pagnol de Théza. Constituée de parents bénévoles, son objectif est de récolter des fonds pour soutenir des projets pédagogiques de l'école. Fortement mobilisés, les parents ont déjà organisé trois ventes de crêpes, pâtisseries, boissons et prévoient des actions régulières tout au long de l'année.

L'association vous propose le dimanche 7 avril, dans le cadre des Fraiziades, une vente de pâtisseries, puis une chasse aux œufs\* à Pâques.

Si vous souhaitez rejoindre l'association, contactez la Présidente, Rougé Magali (Tél. 06 08 24 32 68 - [mag6611@hotmail.fr](mailto:mag6611@hotmail.fr)).



L'association des parents d'élèves de l'école maternelle lors de la fête de Noël de Théza

## Inscription à l'école maternelle

Le gouvernement a décidé d'abaisser l'âge de l'instruction obligatoire de 6 à 3 ans. Cette obligation doit entrer en vigueur dès la rentrée de septembre 2019. Si votre enfant est né en 2016, vous devez donc l'inscrire à l'école maternelle pour la rentrée prochaine.

Les inscriptions pour l'école maternelle débutent dès à présent et se font en deux étapes, tout d'abord à la mairie et ensuite à l'école.

❶ Dans un premier temps, vous devez vous rendre à la mairie munis du livret de famille, d'un justificatif récent de domicile et du carnet de santé.

❷ Pour inscrire définitivement votre enfant, vous devez ensuite vous présenter à l'école maternelle en prenant rendez-vous avec la directrice, Ciurana Béatrice.

École Maternelle Marcel Pagnol  
Place de Verdun, 66200 Théza  
Tél. 04 68 22 49 66

\*Les informations seront communiquées ultérieurement sur facebook ville theza

## Du nouveau chez les artisans



### SOS MENUISERIE 66

**F**ranck Laval, un jeune Thézanais a créé depuis quelques mois son entreprise. Menuisier de formation, il a travaillé 15 années en tant que salarié avant de s'installer à son compte. Il propose ses services pour la pose, la vente et la réparation de menuiseries extérieures de tous types. Très professionnel, Franck saura vous accompagner dans tous vos projets : fenêtre, coulissant, store, volet roulant et battant, porte de garage, pergola, portail, clôture et aussi pour l'habillage des débords de votre toiture. Son travail est couvert par la garantie décennale et il ne vend que des menuiseries de fabrication française. Franck aime son métier et le contact avec la clientèle. Il est soucieux du travail soigné et de la satisfaction de ses clients.

Tél. 06 86 46 58 78 - ✉ [sosmenuiserie66@gmail.com](mailto:sosmenuiserie66@gmail.com) - facebook : [sosmenuiserie66](https://www.facebook.com/sosmenuiserie66)



### ASO AGENCEMENT SEV OLIVE

**É**béniste depuis 30 ans, Olivier Péneau s'installe à son compte et met ses compétences au service de l'aménagement intérieur. Il se spécialise dans la pose de cuisines, de salles de bain, de dressing, etc. Fort d'une expérience de plusieurs années en tant que chef d'atelier de conception de cuisines de prestige, Olivier a le sens de la qualité d'exécution et de la finition.

Tél. 06 86 99 62 53 - ✉ [olivierpeneau16@gmail.com](mailto:olivierpeneau16@gmail.com)



### PIZZA NINO

**B**illy Rose et Valentine Santacreu sont les nouveaux propriétaires du camion Pizza Nino. Plein d'enthousiasme, c'est en couple qu'ils se sont lancés dans ce projet en s'appuyant sur les compétences en restauration de Valentine et le savoir-faire de 10 années d'expérience en boulangerie de Billy. Une cuisson au feu de bois, des pâtes et sauces faites maison, des produits frais et locaux, comme le fromage de chèvre fermier des Albères, tous les ingrédients sont réunis pour régaler les clients.

Billy et Valentine vous accueillent sur la Place de la Promenade du mercredi au dimanche de 18 h à 21 h de décembre à mai et de 18 h à 21h30 (et plus) de juin à novembre.

Tél. 06 66 38 61 72 - [facebook.com/billy.pizzanino.9](https://www.facebook.com/billy.pizzanino.9)





La rubrique de Martine

## CRÊPES ET ASTUCES



**PÂTE CLASSIQUE** (pour 20 crêpes) : Versez dans un grand bol 200 g de farine (ou 100 g de farine et 100 g de maïzena) tamisée en fontaine, 1/2 sachet de levure, une pincée de sel et 3 c. à soupe de sucre fin.

Cassez 4 œufs au milieu, incorporez-les à la farine en remuant à la cuillère en bois. Ajoutez 60 g de beurre fondu et versez 1/2 litre de lait peu à peu, de manière à éviter les grumeaux.

Notez que selon la qualité de la farine, on doit ajouter plus ou moins de liquide.

### ASTUCES :

- Pour des crêpes plus fines : mettez moitié eau, moitié lait.
- Pour des crêpes plus légères : remplacez un verre de lait par un verre de bière.
- Pour des crêpes parfumées : ajoutez vanille, rhum, fleur d'orange, kirsch ou liqueur d'orange...
- Pour des crêpes soufflées et moelleuses : incorporez délicatement un blanc d'œuf battu en neige au moment de faire les crêpes.
- Pour des **crêpes catalanes** : ajoutez un bouchon de pastis, 3 gouttes d'huile essentielle de citron ou un peu d'extrait de citron et une c. de cannelle.

**CRÊPES SALÉES** (pour 4 personnes) : 200 g de farine de sarrasin et 50 g de farine de blé, un œuf, 15 g de beurre 1/2 sel fondu, 70 cl de mélange eau et lait, 10 cl de bière. Pensez à laisser poser la pâte une heure dans un endroit frais.

Je note dans mon agenda :

## 12<sup>e</sup> Salon de peinture et photographie du 11 au 22 mars

### ART

Le 12<sup>e</sup> salon de peinture et photographie de l'Atelier de Théza se tiendra du lundi 11 mars au vendredi 22 mars au Centre socioculturel de Théza, Place de Verdun.

L'exposition est visible toutes les après-midis de 15 heures à 18 heures du lundi au samedi (entrée gratuite).

- Invités d'honneur : Éric Marsiam et Stanley Marie.
- Invités lauréats 2018 : Dany Prudhomme et Alain Cadène.
- Vernissage et remise des prix : samedi 16 mars à 18h30.
- Renseignements : 06 83 96 07 62.



## Les Chipotères, dimanche 31 mars

### THÉÂTRE

Comment Charline se retrouve-t-elle un soir, dans cette station-service au milieu de nulle part ? Là, elle rencontre Nathalie et se confronte au quotidien de cette employée simple et tranquille.

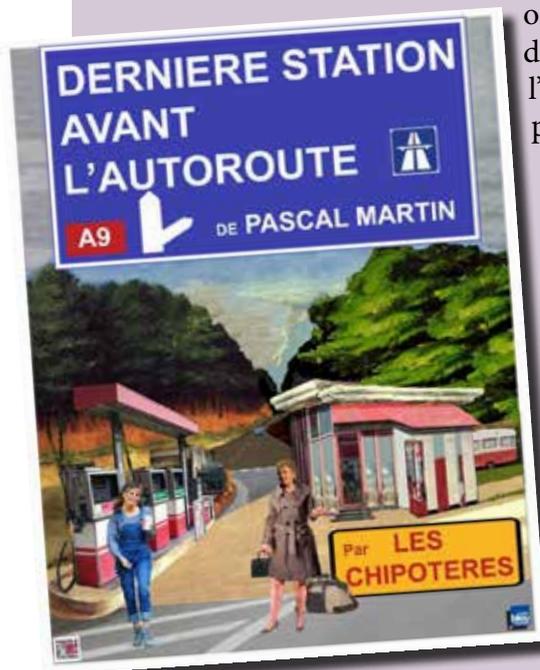
Humour, mouvements d'humeur, remises en question...

Les Chipotères reprennent la route avec dynamisme et originalité. L'alchimie du rire transforme l'animosité en possible solidarité puis en complicité optimiste.

Une pièce de Pascal Martin interprétée par Josiane Coranti et Michelle Prats, dimanche 31 mars à 16 heures à la Salle des fêtes de Théza.

Tarif : 6 € (gratuit pour les -12 ans)

Renseignements : 06 59 10 10 55





## MON AGENDA

Je participe :

- Du lundi 11 au vendredi 22 mars**  
**12<sup>e</sup> salon de peinture et photographie** de l'Atelier de Théza (voir page 13) 
- Mardi 19 mars**  
**Permanence du Secours Populaire**, Salle des Anciens Combattants de 13h30 à 16h30 
- Vendredi 22 mars**  
 Réunion publique sur la création d'un jardin partagé à 18h30 à la Mairie (page 4) 
- Samedi 23 mars**  
**Conférence** de Myriam Pied sur les plantes sauvages comestibles à 16 h à la Mairie (page 3) 
- Jeudi 28 mars**  
**Permanence de l'assistante sociale** en Mairie de 9 h à 11 h 
- Samedi 30 mars**  
**Ouverture de la Mairie** de 10 h à 12 h pour les inscriptions sur les listes électorales (voir page 5) 
- Dimanche 31 mars**  
**Théâtre** : « Dernière station avant l'autoroute » par les Chipotères à 16 h à la Salle des fêtes (voir page 13) 
- Mardi 2 avril**  
**Loto des Aînés** à la Salle des fêtes 
- Dimanche 7 avril**  
**Les FRAIZIADES** avec vente de fraises et marché du terroir (affiche ci-contre ▶) 
- Samedi 13 avril**  
**TROC'LIVRES** de 14 h à 17 h à la Salle des fêtes (affiche page 6) 
- Mardi 16 avril**  
**Permanence du Secours Populaire**, Salle des Anciens Combattants de 13h30 à 16h30 
- Samedi 20 avril**  
**Goig dels Ous** de 14 h à 18 h (affiche ▶) Si vous souhaitez participer au Goig, RDV à 13h30 devant la Salle des fêtes 
- Lundi 22 avril**  
**Omelette Pascale** à la Salle des fêtes à 12 h 
- Mardi 23 avril**  
**Loto des Aînés** à la Salle des fêtes 
- Jeudi 25 avril**  
**Permanence de l'assistante sociale** en Mairie de 9 h à 11 h 
- Dimanche 28 avril**  
**Repas des Aînés** à la Salle des fêtes 
- Mercredi 8 mai**  
**Commémoration** de l'Armistice de 39-45. Rassemblement à 11h30 devant la Mairie. Un apéritif sera offert après la cérémonie. 

Agenda sous réserve de modification

THEZACTU N°27 Janvier-Février 2019

## Dimanche 7 avril

A partir de 9h00

12<sup>ème</sup> édition

de la fête de la fraise



# les Fraiziades 2019

la fraise dans tous ses états

## Marché Artisanal




Aux Fraiziades, retrouvez l'atelier de couture du CCAS  
 « Les Petites Mains Solidaires de Théza »  
 Tous les bénéfices sont reversés pour des actions caritatives

## GOIG DELS OUS

FÊTE DE PÂQUES

*Dans la pure tradition catalane*




SAMEDI 20 AVRIL

De 14 h à 18 h, le Goig passera dans le village pour récolter les dons des habitants (œufs, charcuteries, légumes, vin...).

LUNDI 22 AVRIL

A 12h, Omelette Pascale à la Salle des fêtes ouverte à tous les habitants de Théza munis de leur poêle et de leurs couverts.

*Venez nombreux*



**THEZACTU** Le magazine de la Ville de Théza Bimestriel - Janv/Fev 2019  
 Directeur de la publication : Jean-Jacques Thibaut  
 Rédactrice en chef et infographie : Marièle Fiscal  
 Participation : commission communication, M Fabre, M Corneilla, M Parayre, E Salinas, S Lang, Associations  
 Photos : M Gimbernat, D Monetti, M Sabadie, Google Earth Pro, M Pied, M Castillo, Pixabay, J Santana, F Laval  
 Impression : IMPRIMERIE d'ARGELES  
 30 Chemin de Palau - 66700 ARGELES - Tél. 04 68 81 48 05  
 Tirage : 1 100 exemplaires  
 Contact : thezactu@villetezeza.fr

Merci à tous les participants.  
 La reproduction, même partielle, des textes, dessins et photographies est interdite. La rédaction ne peut être tenue responsable des erreurs ou inexactitudes des contenus, de la perte ou de la détérioration des textes et photographies qui lui sont adressés.

